



Meilleurs vœux 2023



Toute la section syndicale FO DGFIP 87 vous présente ses vœux ainsi qu'à vos proches à l'occasion de cette nouvelle année.

Et c'est parti pour une 3^{ème} année

C'est déjà l'anniversaire de notre Limousine en Colère
Merci à vous chers lecteurs



En guise de reconnaissance, c'est toujours le mépris !

Comme tous les ans, la DG reconnaît notre professionnalisme en supprimant encore des emplois ; Si en national, ce sont 850 emplois, la Haute-Vienne en perd 13. De quoi améliorer les conditions de travail dans des services déjà exsangues !



C'est aussi la nouvelle grille des agents titulaires de catégorie B qui se sont tous vus rétrograder à l'échelon inférieur, heureusement sans perte de point d'indice !

Ce sont également des délais revus à la hausse pour passer le concours de C1 ; comme quoi ça

dégingole dans l'escalier social !

Et, la DGFIP en rajoute une couche avec le GT mobilité de novembre 2022 :

- fin du surnombre dans les DISI
- recrutement au choix en hausse : 40 % des cadres A au mouvement 2023, et pour les B et C dans les directions spécialisées
- affectation des géomètres-cadastreurs au département
- création de mouvements intermédiaires quand la direction en a le besoin avec recrutement encore au choix
- la mise en avant des passerelles où comment inciter les agents à quitter la DGFIP

Pour valoriser votre carrière, la DGFIP vous présente ESTEVE

La DGFIP vous fait rentrer dans l'interministériel avec cet

Rédaction : Lydie Peyrichout, Eliette Jafflin-Millet
FO DGFIP 87, 31 rue montmailler 87043 LIMOGES Cedex
facebook.com/groups/fodgfip87

applicatif qui va remplacer EDEN-RH, tout ça pour promouvoir votre future mobilité !

En résumé :

Au niveau national		Au niveau local		Au plus proche de vous	
Les acteurs	Les missions	Les acteurs	Les missions	Les acteurs	Les missions
L'administrateur ministériel	Les services informatiques de la DGFIP	Le responsable local de campagne	Le PPR qui gère les paramètres et les acteurs	Supérieur hiérarchique direct (SHD ou N+1)	Il s'agit de votre supérieur hiérarchique direct
Le pilote national de campagne	Le service en charge des RH	Le bureau RH de proximité (ces deux acteurs peuvent être identiques)	Fiabilise la population à évaluer, ainsi que la liste des N+1 et N+2	L'autorité hiérarchique (AH ou N+2)	Il s'agit désormais du supérieur hiérarchique direct de votre N+1 !

C'est le N+1 de votre N+1 qui sera votre autorité hiérarchique

Dès lors, au regard des enjeux que l'entretien professionnel peut avoir sur vos promotions et vos mobilités dans le cadre des Lignes Directrices de Gestion (LDG), le seul recours en dehors de l'AH sera celui de la CAPN. FO DGFIP 87 sera à vos côtés !

Télétravail et sobriété énergétique

La sobriété énergétique, des travaux pourraient-ils inciter la DGFIP à contraindre les agents à être en télétravail ?

Un groupe de travail s'est réuni en fin d'année 2022 afin d'aborder le télétravail, devenu un mode de travail ordinaire même s'il met à mal le collectif de travail. Si la DG paraît encline à ce mode de fonctionnement, il semblerait que certains chefs de



service soient encore frileux à l'accorder ; n'hésitez pas à saisir votre demande dans SIRHIUS afin que le refus soit acté ; cela vous permet d'ouvrir un droit de recours !

Pour une fois, on peut souligner que la DGFIP s'intéresse aux réflexions de l'ANACT qui reprennent plusieurs points déjà soulignés par FO ; Son discours est-il plus entendable que celui des OS ?

Retraites

Déjà abordé en fin d'année, le gouvernement veut absolument porter l'âge de départ à la retraite à 65 ans alors que le COR a indiqué dans son dernier rapport qu'il n'y avait pas d'urgence. Mais,



rappelons que selon les dernières statistiques Eurostat, l'espérance de vie en bonne santé est de 64,9 ans pour les femmes et 62,5 ans pour les hommes.